

12 septembre 2025

Dieppe

**Participation du public aux décisions des
autorités de l'Etat ayant
une incidence sur l'environnement**

Note de présentation

Courriel : contact@comite-peches-normandie.fr

**Note de présentation relative au projet de la délibération n°2025/E-30.. Relative à l'interdiction
des navires de plus de 25 mètres dans les 12 milles au large de la Normandie**

En application de l'article 7 de la Charte de l'environnement et de l'article L 123-19-1 du code de l'environnement, les projets émanant du CRPMEM de Normandie doivent être soumis à la consultation du public pendant **25 jours ou 21 jours en l'absence d'observation du public.**

Contexte :

L'ensemble des navires de moins de 25 mètres immatriculés en Normandie réalise la majorité de leurs activités de débarquement, d'avitaillement dans les ports de Normandie, et exercent leurs activités de pêche majoritairement en zone VIId ou VIIe.

Afin de garantir un développement durable de la pêche en zone côtière, il est essentiel d'assurer une cohabitation raisonnée entre les différentes flottilles, de préserver les équilibres socio-économiques du secteur, et de veiller à la sécurité maritime, notamment face à la présence de navires de pêche industrielle.

C'est pourquoi, les 12 milles au large de la Normandie devraient être interdite à la pêche aux navires de plus de 25 mètres hors tout.

Cette mesure s'inscrit pleinement dans le cadre de la Politique Commune des Pêches, qui vise à promouvoir la pêche côtière tout en garantissant un niveau de vie équitable aux professionnels du secteur.

Objectif : Interdire dans les 12 milles au large de la Normandie, la pêche à l'aide d'un navire de plus de 25 mètres hors tout, quel que soit l'engin de pêche utilisée.

Le projet est consultable :

- Par voie électronique à l'adresse suivant : contact@comite-peches-normandie.fr
- Sur place en version imprimé par demande auprès des services du CRPMEM de Normandie.

Les observations du public doivent être envoyées à l'adresse courriel suivante :
contact@comite-peches-normandie.fr

La consultation est ouverte **du 12 septembre 2025 au 10 octobre 2025.**